

GOS

Revue des
francs-maçons
du Grand Orient
de Suisse

Zeitschrift der
Freimaurer
des Grossorients
der Schweiz

Rivista dei
liberi muratori del
Grande Oriente
della Svizzera



Cahiers bleus
Blauhefte
Quaderni blu



Roll:b
6008

Transmission (Roll@B)

G.: O.: S

Cahiers bleus *Blaue Hefte* Quaderni blù
Revue des francs-maçons du Grand Orient de Suisse
Zeitschrift der Freimaurer des Grossorientes der Schweiz
Rivista liberi muratori del Grande Oriente della Svizzera

N° 69 - 03 / 2009

Sommaire Inhalt

Propos du Grand Maître	2
<i>Nouvelles du GOS</i>	4
L'initiative dite «Fonjallaz»...	9
<i>50ème anniversaire du GOS</i>	18
Impressions d'initiation	20
Agenda / Arbeitsplan	24

Prochain numéro: N° 70 - 06/2009

Délai rédactionnel: 15.05.2009

www.g-o-s.ch

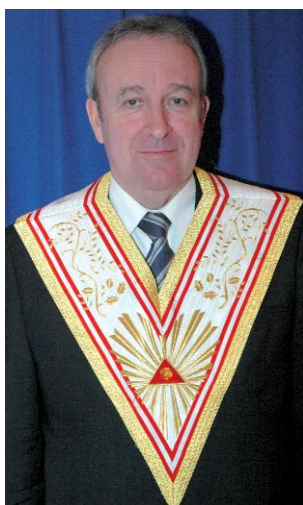
Impressum GOS - Cahiers bleus *Blaue Hefte* Quaderni blù. **Editeur:** Grand Orient de Suisse: GOS - C.P. 2687 CH-1201 Genève 2. **Administration:** Association GOS, Ch. du Rocher 2, 1071 Chexbres. Site internet: www.g-o-s.ch. **Rédacteur:** René Mathey (r.mathey@bluewin.ch). **Comité:** Jacques Ney, Peter Hoffenberg. Impression: Argraphot Printing, Lausanne. La rédaction n'est nullement responsable des documents qui lui sont envoyés. *Les articles signés n'engagent que leur auteur. Sauf avis contraire, les noms des auteurs ne sont pas indiqués.* Copyright: reproduction autorisée avec la mention visible de la source et l'envoi d'un justificatif.

Abonnement annuel: 25 FS. Abonnement annuel de soutien: 50 FS.

Propos du Grand Maître

(français, allemand, italien)

F.: Jacques Ney



D'après nos rituels, le Maçon doit se distinguer du Profane par une manière de penser juste et dépouillé de préjugés. Je suis donc tenté de proposer une autre caractéristique de la manière de penser du Maçon: la conscience de ses devoirs.

A une époque où les cadres traditionnels de la société se lézardent, il est de plus en plus fréquent que les hommes exigent des prestations de l'État-providence plutôt que de les mériter par leurs propres efforts. Si la collectivité est bien la somme des individus qui la composent, la généralisation de cette attitude ne peut que conduire la Société à sa perte.

Notre Ordre enseigne en revanche que les Maçons se réunissent pour travailler, pour construire ensemble un édifice et que leur salaire réside dans le contentement que donne le travail bien fait.

Si, de l'ensemble des principes de notre Ordre, nous pouvions répandre celui-ci et même *celui-ci seulement* dans le monde profane, nous aurions alors accompli un immense ouvrage d'intérêt général.

▲

Gemäss unseren Ritualen soll sich der Freimaurer vom Profanen durch eine gerechte und vorurteilslose Mentalität unterscheiden. Ich bin versucht, eine andere Eigenschaft der maurerischen Denkweise vorzuschlagen: das Pflichtbewusstsein.

Zu einer Zeit wo die traditionellen Rahmen der Gesellschaft brüchig geworden sind, ist es immer häufiger zu beobachten, dass die Menschen Leistungen des Wohlfahrtsstaats beanspruchen, statt sie durch eigene Anstrengung zu verdienen. Da die Allgemeinheit aus der Summe aller Individuen besteht, muss diese Haltung zum Untergang der Gesellschaft führen.

Dagegen lehrt unser Orden, dass die Freimaurer gemeinsam an einem Bau arbeiten und dass ihr Lohn in der Befriedigung besteht, gute Arbeit geleistet zu haben.

Wenn wir unter allen Lehren unseres Ordens auch nur diesen einen Gedanken in der profanen Welt verbreiten könnten, hätten wir im öffentlichen Interesse einen wichtigen Beitrag geleistet.

▲

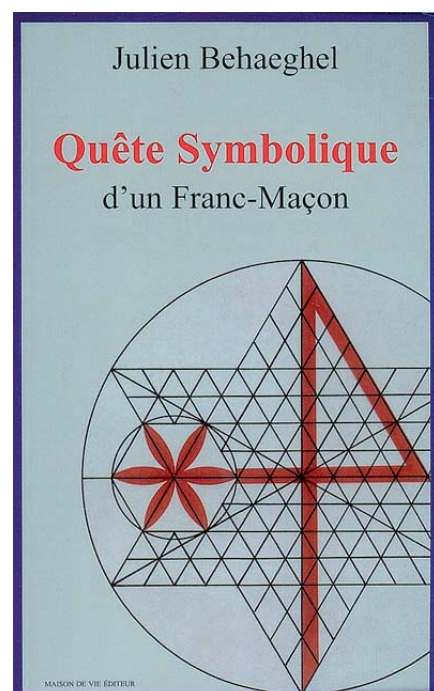


Secundo i nostri rituali, il Massone deve distinguersi dal profano grazie ad una maniera di pensare giusta e spoglia di pregiudizi. Io sono tentato di proporre un'altra caratteristica del metodo di pensiero del Libero Muratore: la consapevolezza dei suoi doveri.

In un'epoca dove la società tende a poltrire, è sempre più frequente che i cittadini esigano delle prestazioni dallo Stato, piuttosto che meritarsele grazie ai loro sforzi. Se la collettività è la somma degli individui che la compongono, l'espansione di quest'attitudine non può che condurre la Società allo sfacelo.

Il nostro Ordine insegna in compenso che i Massoni si riuniscono per lavorare, per costruire assieme un edificio, e che il loro salario risiede nella felicità data dal lavoro fatto bene.

Se, dall'insieme dei principi del nostro ordine, potessimo trasmettere quest'ultimo, anche solamente quest'ultimo nel mondo profano, avremmo compiuto un'immensa opera d'interesse generale.





Discours de clôture du TRGM lors du Convent 6008

LIBERTÉ, ÉGALITÉ et FRATERNITÉ, furent les pensées fondamentales qui, au XVIII^e siècle, influencèrent l'édifice actuel de la F. M. :

LIBERTÉ, exige l'aptitude à en user, nous nous voulons être une Obéissance libérale; nous nous voulons être épris de liberté; nous employons des mots, mais j'ai très peur que nous ne sachions pas ce qu'ils veulent dire.

LIBERTÉ surtout! Ce mot qui fait partie de notre devise, qui fait partie de nos traditions: Le Maçon libre dans une Loge libre – Liberté – il faut bien le dire est un mot terriblement usé, affreusement galvaudé, que les excès oratoires ont vidé de son sens: la liberté des discours patriotiques, et de celle des chants patriotiques, des devises, et j'en passe.

Les philosophes classiques ont décrit la liberté comme «un pouvoir absolu de faire ou ne pas faire quelque chose». Là on est dans le brut, dans le fondement même de la liberté. C'est ce que cela signifie dans l'absolu... Mais nous ne sommes pas absolus, loin de là. Nous sommes des hommes, avec tout ce que cela implique, avant tout de restrictions.

La liberté n'est rien d'autre qu'un dynamisme intellectuel qui fait que la conscience est capable de s'affranchir

de la vicissitude des événements psychologiques, en devenant conscience intellectuelle du vrai. Cela revient un peu à dire: «la liberté non contrôlée n'est pas la liberté».

Nous voulons être une Obéissance libérale...d'accord! Mais respectons jusqu'au bout la règle du jeu... La reconnaissance de la dignité inhérente à tous membres de la famille humaine et de leurs droits égaux et inaliénables, constitue le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde; c'est ce que dit le préambule de la Déclaration des Droits de l'Homme.

Il faut que l'on se souvienne que ces droits sont autant de devoirs:

Tes Droits sont Mes Devoirs.

La liberté finalement, si j'ose m'exprimer ainsi, c'est une contrainte.

Non, et je vous répète ce que disait Rousseau, «l'obéissance à la loi qu'on c'est soi-même prescrite est Liberté»

Force m'a été de constater, que ce n'est pas le cas dans notre Obéissance, car, si les Obédiences au cours de l'Histoire de la Maçonnerie, se sont développées, leurs attributions se sont multipliées, et nous devons constater que parallèlement plus les Obédiences sont devenues fortes plus le Maçon a été respecté. Pour jouer leur rôle, les obédiences ont dû multiplier leurs fonctions à mesure que la vie maçonnique se compliquait.

Pour être libératrice, la force des Obédiences a besoin d'être contenue

par la force des Loges.

Je m'explique. Il faut que les Loges représentent une force réelle et un des éléments de cette force est le poids en membres. Mais attention, de membres véritablement actifs.

Il faut que les Loges soient dynamiques et aient une volonté propre d'avancer, de se personnaliser, en un mot d'exister.

Nous n'avons que faire de Loges falotes, se regardant le nombril et pensant que le simple fait d'exister est une vertu, suffisante en soit, pour ne pas progresser.

Il est indispensable que ce concept de liberté soit suffisamment présent, vivant à nos yeux, pour que nous ayons envie de le partager et de le faire partager avec le plus grand nombre. C'est notre devoir envers notre Obéissance, que nos Loges soient fortes, et on ne peut être fort si l'on dort, si l'on végète et si l'on se complait dans la médiocrité.

La force collective qu'est l'Obéissance, pour être libératrice de l'individu, a besoin elle-même d'un contre-poids et ce contre-poids, ce sont les Loges vivantes et actives. Un des fondements de la liberté est l'égalité, ou la justice, qui est une forme d'égalité. Mais ces idées de liberté et d'égalité sont loin de former un ensemble homogène. Car la Liberté est liée à l'individu, à l'individualisme même de chaque être, l'égalité s'apparente elle, à l'universalisme.

Ces notions d'égalité et de liberté

sont les deux éléments essentiels de l'idéal maçonnique.

La liberté dont nous nous réclamons, c'est la liberté pour tous et non pour quelques-uns.

L'égalité vraie, c'est l'égalité au point de départ qui laisse à chacun la possibilité de courir ses chances, de faire valoir ses aptitudes et de développer sa personnalité.

La Fraternité est, non seulement le respect des règles établies; elle est une disposition spirituelle qui repose sur le sentiment profond et actif de la dignité humaine, sur le sentiment d'une communauté spirituelle entre les humains.

Elle enrichit l'idée de justice. Elle élargit la notion de responsabilité. Elle complète le sens de l'égalité. Elle vivifie et élargit la conception de Liberté.

Mais cette liberté est nécessaire au Maçon qui veut atteindre son but: construire le Temple. Quant à la liberté maçonnique tout court, il faut bien avouer que dans la pratique, elle a été souvent bafouée.

Je vous le dis: respectons la liberté de l'autre et libérons-nous des idées préconçues; cherchez l'égalité en tant que respect de l'être humain afin d'établir des relations meilleures entre nous.

Choisissez la Fraternité comme expression de l'amour fraternel créateur! Ce sont et seront toujours les exigences de la F.: .M.: servant aux F.: de directives.

Il vaut la peine d'y réfléchir!

« En donnant la liberté aux esclaves, nous assurons celle des hommes libres » (Abraham Lincoln).

Vive la F.: .M.: Libérale et Adogmatique.



Rede des Abschlußverhaltens der versammlung

FREIHEIT, GLEICHHEIT
und BRÜDERLICHKEIT
waren die grundlegenden
Gedanken, die im XVIII. Jahrhun-
dert das derzeitige Gebäude des
F.: M.: beeinflussen.

FREIHEIT erfordert die Eignung, davon zu benutzen, wir uns wollen eine liberale Obediens; wir wollen uns épris von Freiheit; wir gebrauchen uns Wörter, aber ich habe sehr Angst, daß wir nicht kennen, was sie sagen wollen.

FREIHEIT besonders! Dieses Wort, das zu unseren Devisen gehört, die zu unseren Traditionen gehören: der freie Maurer in einer freien Hütte - Freiheit - man muß gut es sagen ist ein entsetzlich galvaudé schrecklich gebrauchtes Wort, das die Exzesse rednerisch von Sinntönen geleert haben: die Freiheit der patriotischen Reden, die Freiheit der patriotischen Gesänge, der Devisen und ich davon gehe über.

Die klassischen Philosophen haben die Freiheit als „eine absolute Macht beschrieben, etwas nicht zu machen oder zu machen“. Dort ist man im Rohöl gerade in der Grundlage der Freiheit. Es ist das, was das im Absoluten bedeutet..., aber wir sind nicht absolut, weit weg von dort. Wir sind Männer alles, was das impliziert, vorher alles Einschränkungen.

Die Freiheit ist nichts anderes als ein intellektueller Dynamismus, der dazu führt, daß das Gewissen fähig ist, sich vom Wechselfall der psychologischen Ereignisse freizumachen, indem es intellektuelles Gewissen des Wahren wird. Das kommt zurück ein bißchen zu sagen: „die nicht kontrollierte Freiheit ist nicht die Freiheit“.

Wir wollen... liberal einverstanden sein! Aber hören bis zum Ende die Spielregel... Die Anerkennung der

Würde, die allen Mitgliedern der menschlichen Familie und ihrer entsprechend und unveräußerlichen Rechte inhärent ist, bildet die Grundlage der Freiheit von der Justiz und vom Frieden in der Welt; es ist das, was die Präambel der Erklärung der Menschenrechte sagt.

Es ist notwendig, daß man sich erinnert, daß diese Rechte genausoviel Pflichten sind: Deine Rechte sind meine Pflichten.

Die Freiheit schließlich, wenn ich wage, mich so auszudrücken, ist es ein Zwang.

Nicht und wiederhole ich Ihnen, was Meerbraum sagte „der Gehorsam am Gesetz, daß man es selbst vorgeschrieben wird ist Freiheit“.

Kraft hat mir darin bestanden, daß es nicht der Fall in unserer Obediens ist, denn wenn die Obediens im Laufe der Geschichte der Maurerarbeit sich entwickelt haben ihre Zuteilungen festzustellen, dies multipliziert, und wir müssen feststellen, daß parallel mehr die Obediens mehr stark geworden sind der Maurer respektiert worden. Um ihre Rolle zu spielen mußten die Obediens ihre Funktionen multiplizieren, in dem Maße wie das maçonnique Leben sich erschwerte.

Um befreiend zu sein die Kraft Obediens Notwendigkeit, durch die Kraft der Hütten enthalten zu werden.

Ich erkläre mich, es ist notwendig, daß die Hütten eine wirkliche Kraft darstellen, und eines der Elemente mit dieser Kraft das Gewicht in Mitgliedern ist. Aber Beachtung von wirklich aktiven Mitgliedern.

Es ist notwendig, daß die Hütten dynamisch sind und einen sauberen Willen haben vorzurücken, sich in einem Wort zu personalisieren zu bestehen.

Wir haben nur, Hütten zu machen falottes, die den Nabel und denken, die daß die einfache Tatsache zu bestehen eine Tugend ist ausreichenden sich anschauen, in, sind, um nicht

fortzuschreiten.

Es ist unentbehrlich, daß dieses Freiheitskonzept gegenwärtig genug, lebend ist in unseren Augen, damit wir Verlangen haben, es zu teilen und es mit der größten Zahl teilen zu lassen. Es ist unsere Pflicht gegenüber unserer Obedienz, daß unsere Hütten stark sind, und man ist nicht stark, wenn man schläft, wenn man vegetiert, und wenn man in der Mittelmäßigkeit complait.

Die gemeinsame Kraft, die die Obedienz ist, um vom Individuum befreiend zu sein, benötigt selbst ein Gegengewicht, und dieses Gegengewicht, sind es die lebenden und aktiven Hütten. Eine der Grundlagen der Freiheit ist die Gleichheit oder die Justiz, die eine Art der Gleichheit ist. Aber diese Freiheits- und Gleichheitsideen sind, weit entfernt eine einheitliche Gesamtheit zu bilden, denn, während

Freiheit ist verbunden mit dem Individuum gerade am individualisme von jedes Wesen, die Gleichheit gleichen sich sie dem Universalismus.

Diese Gleichheits- und Freiheitskonzepte sind die zwei wesentlichen Elemente des maçonnique Ideals.

Die Freiheit, von der wir uns fordern, ist es die Freiheit für alle und nicht für einige.

Die wahre Gleichheit, ist es die

Gleichheit am Ausgangspunkt, der jedem die Möglichkeit läßt, seine Chancen zu laufen, ihre Eignung geltend zu machen, und ihre Persönlichkeit zu entwickeln.

Die Brüderlichkeit ist nicht nur der Respekt aufgestellte Regeln; sie ist eine geistige Bestimmung, die auf dem tiefen und aktiven Gefühl der menschlichen Würde auf dem Gefühl einer geistigen Gemeinschaft zwischen den menschlichen beruht.

Sie erweitert die Justizidee. Sie erweitert das Verantwortungskonzept. Sie vervollständigt den Sinn der Gleichheit. Sie belebt und erweitert die Freiheitskonzeption .

Aber diese Freiheit ist notwendig für den Maurer, der sein Ziel erreichen will: den Tempel zu bauen. Was die maçonnique Freiheit betrifft ganz kurz muß man jedoch gestehen, daß in der Praxis sie oft verhöhnt worden ist.

Ich Sie, der gesagt wurde: respektieren Sie die Freiheit der anderen und befreien uns préconçues Ideen: suchen Sie die Gleichheit als Respekt des menschlichen Wesens, um bessere Beziehungen zwischen uns aufzustellen.

Wählen Sie die Brüderlichkeit als Ausdruck der kreativen brüderlichen Liebe! Es sind und werden immer die Forderungen des F.: M.: Dient an den Br.: von Richtlinien.

Er davon ist das Leiden wert, darüber nachzudenken!

„Wir geben den Sklaven die Freiheit, und gewährleiten jene der freien Männer“ (Abraham Lincoln).

Lebhaft das F.: M.: Liberal und Adogmatique.



heureux d'être au monde et d'y voir
clair...



LAURENT LOUP, OPTICIEN A GENEVE
15, rue François-Versonnex - 1207 Genève
Tél. 022 735 70 20

Vient de paraître:

Monique Dumont (R.: L.: 1499 Condorcet, Droit Humain de Belgique):

Sophie PERENNE, *La Vision paradoxale ou l'Art de concilier les opposés*, éd. Accarias L'Originel, 2009, 128 pp.

Qui sommes-nous? Quel est le sens de notre vie?

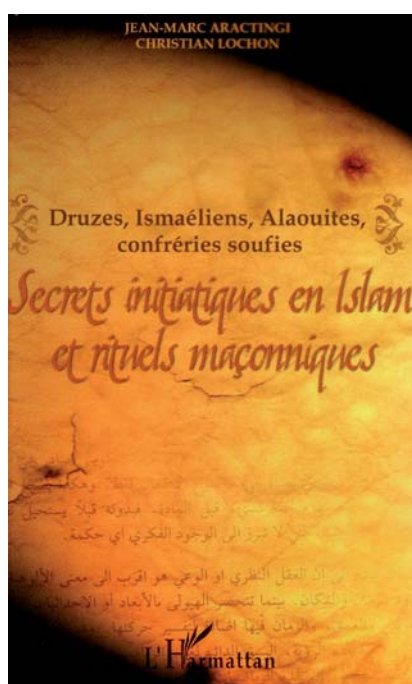
Après avoir exploré la vision que les traditions ésotériques offrent de notre nature et notre finalité, Sophie Perenne voyage à travers les sciences pour confronter leurs réponses à celles des enseignements traditionnels.

Elle s'appuie sur les découvertes actuelles pour nous entraîner dans une démarche de déconstruction et de reconstruction personnelles, une mutation intérieure de type initiatique.

Il s'agit donc d'un livre de spiritualité laïque empruntant à l'esprit scientifique son humilité, sa défiance pour les idées reçues, son aptitude à la remise en question. Il nous convie à plus de lucidité devant la relativité de nos cer-

titudes, de notre liberté et de notre importance dans l'histoire de l'univers. Il nous invite à investiguer sans complaisance les causes de nos illusions et de nos pesanteurs mentales, à dépasser le fonctionnement dualiste qui oppose et exclut pour s'exercer à la vision paradoxale qui concilie les opposés.

▲
L'Harmattan



La situation dramatique, dans laquelle est plongée une grande partie du monde musulman pour des raisons d'instrumentalisation politique de la religion, est souvent analysée comme rendant impossible la mise en place de structures philosophiques, corporatives ou ésotériques qui exigent paix et discipline, reconnaissance de l'autre dans sa différence et fraternité, recherche spirituelle et cohésion sociale. Et pourtant ces structures se sont constituées dès les premiers temps de l'Islam. Cet ouvrage permettra, souhaitent les auteurs, de replacer l'Islam dans la marche de l'humanité et de l'humanisme. Comme en Occident, où les structures des anciennes corporations avec leur initiation progressive, la chevalerie, les cercles d'intellectuels comme ceux d'Oxford, auront préparé l'éclosion, au XVIIIe siècle, siècle des lumières, de la franc-maçonnerie opérative, le monde musulman aura offert, dans ses différentes composantes socioculturelles, géographiques et même religieuses, par le rôle des confréries, des corporations, de l'esprit chevaleresque (*Futuwwa*), les mêmes possibilités d'ouverture sur une appartenance à des structures philosophiques et humanistes.



LA FERME DU DÉSERT

IDA ET JEAN-MICHEL BELLANI

Restaurant
Pierrefleur 74
1004 Lausanne
Tél.: 021 646 51 76

Jean-Marc ARACTINGI est au 33^e degré du Grand Orient Arabe et Grand Maître d'honneur. Il a appartenu à Paris à la Grande Loge de France. Ingénieur et diplomate de formation (INA-PG, Paris I- Sorbonne, CEDS-CID), ancien chargé de cours à l'ISAA (Ecole d'Application de l'Agro-ParisTech et de l'Ecole Polytechnique) et à l'Université de Paris-VIII, il est le Président de l'association franco-arabe des diplômés des grandes écoles françaises. Auteur de la «Politique à mes trousses» (L'Harmattan, Paris, 2006), il prépare actuellement un ouvrage sur la géopolitique de l'Arabie au temps du Prophète.

Christian LOCHON, ancien attaché culturel au Proche-Orient et en Afrique et ancien directeur des Etudes et de la Recherche du Centre des Hautes Etudes sur l'Afrique et l'Asie Modernes (CHEAM), est membre de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer. Professeur à l'Institut de formation des Imams de la Grande Mosquée de Paris, il est l'auteur de « Islam, religion, philosophie, instrumentalisation politique» (Demos, Paris, 2007).
Éditions L'Harmattan

Service Presse et Promotion
5, rue de l'École-Polytechnique-
75005 Paris

Tél.: 01.40.46.79.23

e-mail:

sophie.garreau-forrest@harmattan.fr



Le GOS s'extériorise...

...en participant, devant l'ONU, à une manifestation des Dames en Blanc, en faveur des détenus politiques à Cuba.

«Une sincère et complète abnégation est une vertu préférable à toutes les vertus. Aucune oeuvre d'importance ne peut être faite sans elle.»

[Maître Eckhart] - Extrait de l'Instruction spirituelle



Pour ceux qui ne connaîtraient pas les membres du Grand Collège...



L'initiative dite «Fonjallaz»

ou l'histoire du jour où la Suisse a dit «oui»
à la Franc-Maçonnerie!



F.: GCP

L'initiative dite «Fonjallaz» est un épisode de l'histoire qui a profondément divisé la Confédération Suisse en des temps troublés par des menaces totalitaires. Lancée voici exactement trois quarts de siècle, elle visait notamment à l'interdiction de la Franc-Maçonnerie. Aussi ignoble qu'elle fût, force est de reconnaître, avec le recul du temps, que les débats qu'elle provoqua instillèrent dans le cœur de la majorité du peuple le rejet de doctrines qui, alors que la crise et le chômage sévissaient, conduisit la quasi-totalité de l'Europe à la guerre et à son horrible cortège de mort, de destruction et de misère.

On peut en effet se poser la question de savoir ce que serait advenu de la neutralité helvétique si les Frères qui nous ont précédés n'avaient lutté avec courage et détermination pour défendre avec la plus grande énergie le fondement de la démocratie qu'est la liberté d'association. Minorité infime des citoyens¹, ces Frères ne pouvaient à eux seuls convaincre la majorité du peuple² de la nécessité de s'opposer aux visées des forces de l'obscurantisme et de démolition qui, en ayant l'air de se lever contre la Franc-

Maçonnerie, se dressaient en réalité contre le Pays. La force de conviction dont ils firent preuve leur permit de trouver à leur côté le précieux réconfort des hommes conscients, non seulement de leurs droits, mais aussi des devoirs qu'impose à ses fidèles la Démocratie.

Le lancement de l'initiative populaire concernant la révision partielle de l'article 56 de la Constitution fédérale fut décidé le 11 février 1934, au Casino de Berne, par l'«Action Helvétique». Ce mouvement est une alliance conclue entre tous les «fronts» d'extrême droite, notamment l'Union Nationale, dirigée par Georges Oltramare à Genève, l'Ordre National Neuchâtelois et la Ligue Vaudoise. Visant à obtenir l'interdiction légale des soi-disant «sociétés secrètes» telles que Francs-Maçons, Odd Fellows, Union philanthropique et autres associations similaires, elle recueillit 56'946 signatures dont 708 furent invalidées suite à un recours de la Grande Loge Alpina.

Dans son rapport à l'Assemblée fédérale du 4 septembre 1936, le Conseil fédéral conclura au rejet de cette initiative, sans proposer de contre-projet. Le Conseil national suivra cette recommandation par 106 voix contre 2 (l'unique député frontiste, Tobler, de Zurich, et, curieusement, Gottlieb Duttweiler, patron de la Migros et chef du groupe des indépendants). Pour sa part, le Conseil des États se rangera à l'avis du Conseil

fédéral, par 22 voix sans opposition.

Soumise au peuple le 28 novembre 1937, l'initiative «Fonjallaz» sera rejetée par tous les cantons, à l'exception de celui de Fribourg. La participation au scrutin a été de 65,94%: 515'327 «non» et 234'980 «oui» furent déposés dans les urnes.

Qui est Fonjallaz?

L'homme

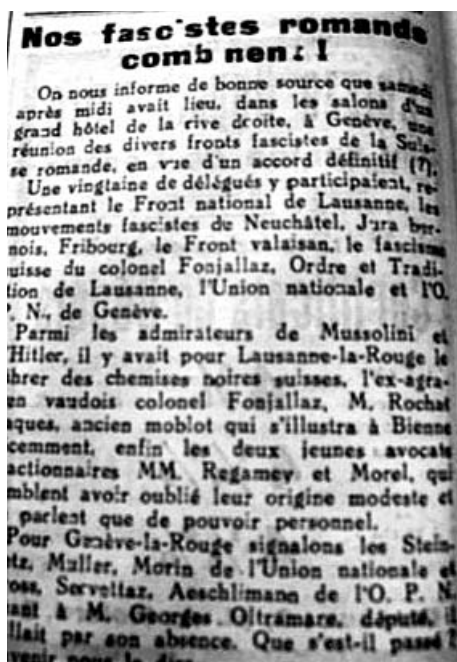
Arthur Robert Gaston Fonjallaz est issu d'une famille de notables de la Riviera vaudoise. Il est né le 2 janvier 1875 à l'Asile de Cery, au-dessus de Prilly, où sa mère était internée depuis neuf mois, après un premier séjour dans la maison de santé Sankt Pirminsberg, à St-Gall, en 1872.

Son père, Charles, vigneron-propriétaire, né en 1819, a été vice-président du Tribunal de district de Lavaux, membre du comité de surveillance du Crédit Foncier Vaudois, député radical au Grand-Conseil vaudois de 1849 à 1861, conseiller national de 1854 à 1857, syndic de Cully de 1870 à 1879 et colonel brigadier dès 1862!

Excellent élève de l'école primaire, Arthur Fonjallaz est admis en 1885 au Collège industriel mixte de Cully où il passe trois ans pour émigrer ensuite à Saint-Gall, jusqu'en 1891, afin d'y fréquenter l'Institut Lutz de Kronbühl. Ensuite, il intègre le Collège de Genève, puis la section classique du Gymnase cantonal à Lausanne dont il sera expulsé pour avoir frappé le directeur, M. Viret, d'un coup de poing au visage!

¹ On compte alors cinq mille Francs-Maçons en Suisse

² Lorsque l'initiative sera soumise au peuple, le 28 novembre 1937, les électeurs sont au nombre de 1'187'637.



Extrait d'un article paru dans le quotidien genevois «Travail» du 8 janvier 1934

Suivant la volonté de son père, décédé cinq ans plus tôt, Fonjallaz entre en 1893, âgé de 18 ans, à l'Académie militaire de Modène, en Italie, sur recommandation du Conseiller fédéral Louis Ruchonnet. Il en sort deux ans plus tard, avec le grade de «sottotente» (lieutenant). Rentré en Suisse il fait immédiatement son école de recrues, suivie de celle d'aspirant. En novembre 1895, il est nommé lieutenant d'un bataillon de fusiliers et embrasse la carrière militaire.

Arthur Fonjallaz épousera une Grisonne de bonne famille en avril 1901: Emmy Margaretha Gelser, fille d'un pharmacien; elle gagnera le gros lot de la loterie du Musée de l'Engadine. Il s'agit d'une maison valant la coquette somme de Fr. 69'000! Deux fils naîtront de cette union: Gaston, en 1902, et René, en 1907, qui étudieront respectivement le droit et les lettres.

Fonjallaz s'éteindra le 29 janvier 1944 à Saint-Moritz, à l'âge de 69 ans, probablement des suites d'une insuffisance cardiaque.

Le militaire

Promu major en 1909, Arthur Fonjallaz commandera le bataillon jurassien 24 de 1909 à 1913. Officier

E.M.G. à la brigade de montagne, il devient lieutenant-colonel en 1915 et chef de l'Etat-major de la IIe division, puis commandant du Régiment neuchâtelois en 1916 pour être promu colonel en 1920. Il prend le commandement de la brigade d'infanterie 5 (régiments 9 et 10) en avril 1921, puis de la brigade d'infanterie 4 l'année suivante. Selon une dépêche de l'ATS qui figure dans les archives vaudoises, son avancement fut donc brillant, rapide, justifié et nullement contesté.

Forte tête, estimant être incompris de ses supérieurs, il démissionne de ses fonctions en avril 1923. On dira qu'il estimait avoir été écarté d'un avancement par une intrigue de Francs-Maçons. Il faut relever qu'en 1921 le poste de chef de l'E.M.G. était à repourvoir et que les officiers romands intéressés, dont Fonjallaz, avaient été écartés au profit du colonel Emil Sonderegger, grand industriel du textile et officier de milice qui, en 1918, avait conduit l'armée contre les ouvriers de Zurich lors de la grève générale. Sonderegger démissionnera à son tour de ses fonctions un mois après Fonjallaz. Les deux départs sont sans doute liés.

L'affairiste

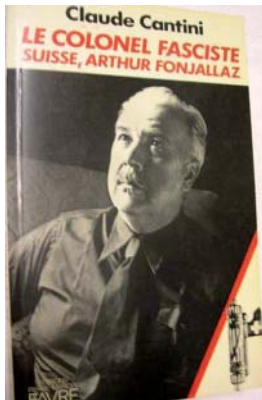
Fonjallaz rencontre Mustapha Kemal Atatürk en novembre 1922, lors de sa première visite à Lausanne. Le mois suivant, il organise, en sa qualité de président de la Société suisse des amis de la Turquie, une réception au Lausanne-Palace, en présence du général Ismet Pacha. En septembre de l'année suivante, Fonjallaz conduit une mission suisse en Turquie pour nouer des rapports économiques durables avec ce pays. Trois mois plus tard se constitue le «Syndicat des entreprises en Orient S.A.» qui réunit la plupart des grands industriels tels que Brown-Boveri, Von Roll, Ciment Portland, Escher-Wyss, Machines Oerlikon, Eternit, Société industrielle de Neuhausen, etc. Cette aventure se terminera par une perte de 200'000



francs!

En 1924, le prince persan Salar ed Dovlet, de la famille des Khadjars détrônée un an plus tôt par Reza Pahlavi, envisage de reprendre le pouvoir par la force. Lors d'un séjour à Lausanne, Salar ed Dovlet, 33^e degré qui a fondé une Loge en Palestine, charge Fonjallaz, sur recommandation d'un Franc-Maçon, de recruter une centaine d'officiers et de les diriger aux frontières de l'Iran où ils devraient mener une expédition militaire.

Moyennant les promesses de son commanditaire quant à l'octroi futur de concessions de monopoles en Perse, Fonjallaz réussit à convaincre des financiers français de soutenir ce projet. Il engage des mercenaires parmi d'anciens officiers tsaristes et d'anciens légionnaires en leur versant des soldes anticipées et autres primes. Sans faire appel aux engagés parisiens de Fonjallaz, Salar ed Dovlet embarque en 1926 à Marseille pour se lancer dans une opération qui échouera. Fonjallaz se retrouve alors avec une dette de plus de 600'000 francs sur les bras dont il rendra les Francs-Maçons responsables! Durant l'hiver 1938-1939, Fonjallaz dénoncera Salar ed Dovlet qui, de retour à Lausanne, fréquente une Loge de l'Avenue Ruchonnet tout en ayant offert ses services à



von Ribbentrop pour se faire admettre dans les services de propagande allemands en Orient. Cette affaire n'aura aucune suite.

Selon S. Frey³, une centaine d'actes de défaut de biens concernant

Fonjallaz étaient en circulation en 1937. Sa vie d'homme d'affaire fut donc un désastre complet.

Le politicien

Dans l'ouvrage qu'il lui a consacré, dont la somme a largement inspiré la présente contribution, Claude Cantini⁴ n'exclut pas qu'Arthur Fonjallaz ait été attiré, lors de son séjour à l'École militaire de Modène, par les théories de Corradini, fondateur du mouvement nationaliste italien qui, en 1922, fusionna avec le mouvement fasciste.

Italophile, Fonjallaz rencontre pour la première fois le Président Mussolini à Lausanne, le 8 décembre 1922. Le «duce» a fait le déplacement pour participer à la Conférence internationale sur la Turquie. La rencontre est organisée par le consul Guisi auquel Fonjallaz a fait part de son mécontentement par rapport à l'attitude qu'il jugeait anti-italienne des autorités suisses pendant la Première guerre

mondiale. Dans une correspondance avec le même Guisi, Fonjallaz écrit en 1923 que la Suisse a besoin de vivre en paix et de surveiller avant tout l'intérieur et pas autre chose, faisant allusion à la grève générale de 1918. Il annonce qu'il se lancera dans la politique pour trouver des compensations à ce qu'il estime être l'injustice !

Il quitte le Parti radical en 1928 pour rejoindre le tout nouveau Parti des paysans, vigneron et artisans vaudois dont il sera candidat au Conseil national la même année. Deux de ses colistiers seront élus; il obtient le troisième meilleur score des candidats de la liste. En juillet 1929, son parti devenu le Parti national des paysans, vigneron, artisans et bourgeois le désigne en tant qu'éditeur responsable du quotidien Le Paysan Vaudois dont il sera l'éditorialiste jusqu'en janvier 1932.

S'inscrivant dans le courant anti-rouge de l'époque, Le Paysan Vaudois fait du fascisme une idée valable pour l'Italie, mais pas nécessairement pour la Suisse. Le rapprochement du Parti national des paysans, vigneron, artisans et bourgeois qui s'opère avec les autres partis bourgeois n'a pas l'heur de plaire à Fonjallaz qui se joint provisoirement, en 1932, au Front National dirigé par l'ancien chef d'État-major Sonderegger, avec lequel il eût des démêlés au sein de l'armée. Il adhère ensuite à la «Heimatwehr», ou «Milice suisse», qui le désigne au sein de son

Comité central le 27 mai 1934.

Constituée en 1925 à Zurich, la Heimatwehr est une organisation qui, à ses débuts, n'a pas de liens avec l'étranger. Elle se dote d'un hebdomadaire qui paraîtra jusqu'en 1935. Ses membres sont majoritairement recrutés dans la campagne bernoise, notamment dans les villages et vallées alpines où les paysans sont couverts de dettes et les sectes religieuses très puissantes. La Heimatwehr fera élire trois députés au Grand Conseil bernois en 1934, au détriment des radicaux et non pas du Parti paysan bernois auquel appartient Rudolf Minger, l'un des conseillers fédéraux qui s'affirmera comme l'un des plus antinazis que compta le Conseil fédéral durant la Deuxième Guerre mondiale.



Allégeance au «duce»

Une «entente cordiale» entre la Heimatwehr et le Front National s'instaure à partir de 1933; elle sera consa-

3 «Guide des orateurs pour la campagne de défense contre l'initiative frontiste Fonjallaz» Grande Loge Alpina, Imprimerie André Seiler et fils, Neuchâtel, 1937, p. 49

4 «Le colonel fasciste suisse, Arthur Fonjallaz», Editions Pierre-Marcel Favre, Lausanne, 1983

www.editions-astronome.com

Témoignages, Jeunesse, Patrimoine, Arts, Littérature, Poésie, Sur paroles (CD, DVD)

Editions de l'Astronome - 74550 Cervens (F) - +33 4 50 72 07 63

créé par l'envoi à Rome, en octobre de la même année, d'une délégation commune conduite par Fonjallaz. Ce dernier est considéré par la presse italienne comme étant le «condottiere naturel du Fascisme suisse». C'est à Rome que, le 17 octobre, Fonjallaz annonce la création de la Fédération fasciste suisse!

La «Neue Berner Zeitung» écrira que la sympathie des paysans bernois pour Mussolini n'avait rien à faire avec les tendances fascistes. La socialiste «Berner Tagwacht» sera plus incisive: «dans le passé les Confédérés ne sont pas allés en Italie avec un ours en bois, mais avec tambours, fifres et hallebardes et surtout pas pour lécher les bottes des grands de ce pays, ni pour les adorer comme des dieux».

La réaction de la presse romande sera plus floue. Seul le *Droit du Peuple*, socialiste, prendra position sous le titre «Le Führer vaudois chez Mussolini»: «Nous pensons que cette sympathie de Mussolini va se traduire par quelques généreux subsides qui permettront au mouvement fasciste suisse, résumé en la personne de M. le colonel Fonjallaz, de continuer à



Gonzague de Reynold, écrivain et militant nationaliste «ami» de Mussolini.

publier le *Fasciste suisse*, recueil des plus grandes rigolades de l'époque». Tout à fait exact, rigolades mises à part puisque, lors d'un interrogatoire judiciaire à Lausanne, Fonjallaz avouera ultérieurement avoir reçu d'Italie un million deux cent mille liras pour combattre la Franc-Maçonnerie en Suisse.

La délégation conduite par Fonjallaz de retour en Suisse, la Heimatwehr se déclare en guerre contre les Juifs, les Francs-Maçons et la haute finance internationale. Elle proclame la lutte contre le parlementarisme et demande le contrôle de tous les partis politiques

par l'État.

Ce sont presque exclusivement ses membres qui, le 11 février 1934, fondent au Casino de Berne une fédération de tous les mouvements antis-marxistes suisses: l'Action Helvétique. S'inspirant du Pacte fondateur de 1291, sont déclarés ennemis de la Patrie: «le communisme, la Franc-Maçonnerie, le socialisme, le libéralisme politique, la propagande antichrétienne, la finance internationale». Le Drapeau Rouge doit être déclaré hors-la-loi. C'est lors de cette «Lands-gemeinde» que sera lancée l'initiative anti-maçonnique. À la fin de l'année, Fonjallaz doit quitter la Heimatwehr qui a dénoncé en août sa relation avec l'Action Helvétique en raison de sa glorification du fascisme italien.

Chef fédéral de la Fédération fasciste suisse, Fonjallaz imite Mussolini pour structurer cette organisation. Il se réfère aux Helvètes plutôt qu'aux Romains et crée un service d'ordre: la Garde nationale! Né à Lausanne, le mouvement fasciste prendra le plus grand essor dans la partie catholique du Jura bernois, le Valais et le Tessin. Des fédérations cantonales, régionales et des faisceaux envoient des délè-

Carrefour de l'Amitié (Suisse) Club Philosophique International

Organise

Tous les premiers mercredis de chaque mois
(sauf juillet et août)
des déjeuners conférences de 11 h 30 à 14 h 00
réservés aux MM de toutes obédiences confondues.

**Société littéraire de Genève
Rue des Corps Saints 5
1201 Genève**

Renseignements :
Michel ROLLIN
Ruelle des Lavois 4 - 1148 Cuarnens
079 517 64 54

gués. Il s'agit, en vrac, de Bâle-Campagne, Vevey, Genève, Ajoie, Val-Terbi, Zug, Baar, Lucerne, Mézières, Berne-Nord, Berne-Ville, Neuchâtel, Soleure, Vaud, Zurich et Suisse orientale. Des syndicats fascistes, de style corporatiste, seront créés, ainsi qu'une organisation d'étudiants fascistes.

L'extension du mouvement fasciste suisse parmi les Suisses habitant en Italie provoque une réaction du Conseil fédéral. Ce dernier enverra Gonzague de Reynold, en avril 1934, auprès du duce, dont il est l'ami, pour calmer le jeu. Selon le ministre suisse Georges Wagnière, Gonzague de Reynold réussira, en vrai Pharisien qu'il était, l'exploit de critiquer l'activité politique de Fonjallaz et de ses partisans en Italie tout en parlant du fascisme italien d'une manière élogieuse, sympathique en manifestant sa confiance à Mussolini.

1935 marque un tournant avec l'apogée et le début du déclin du fascisme suisse que précipitera ensuite le rejet de l'initiative frontiste.

L'espion

Le quotidien genevois «La Suisse» du lundi 31 décembre 1934 consacre quelques lignes à une grave affaire d'espionnage dans laquelle serait impliqué un ancien colonel de l'armée suisse. Cette nouvelle fait écho à un article du journal de Grenoble «Le Petit Dauphinois» intitulé: «Un ancien

colonel suisse, chef du groupe fasciste, s'est-il livré à l'espionnage au profit de l'Italie?» Ce même journal fait un véritable coup de théâtre en donnant en lettres grasses le nom du colonel Fonjallaz. «Réaction», organe de l'Ordre Politique National, à Genève, éditera un numéro spécial en janvier 1935 pour dénoncer la campagne de dénigrement qui vise les fascistes suisses. Il attaque notamment le journal socialiste «Le Travail» qui s'est servi des révélations d'un jeune homme se disant Jacquier, ex-secrétaire particulier du colonel Fonjallaz, ex-chef de la garde fasciste suisse du 1er arrondissement, qui aurait déclaré:

- «1 Vu la réussite de l'initiative contre les Francs-Maçons, le colonel Fonjallaz doit toucher 12 millions de francs promis par l'Italie.
- 2 Il existe entre le fascisme italien et le fascisme suisse un plan d'invasion de la Suisse.
- 3 Le plan des fortifications de St-Maurice, livré au colonel Fonjallaz par un autre colonel, a été remis à l'Italie.»

Et «Réaction» de poser des questions faisant état d'une riposte de la Franc-Maçonnerie à l'initiative du colonel Fonjallaz, via le 2e Bureau du contre-espionnage français, et les liens existants entre Me Marcel Guinand, le commissaire Petite d'Annesses, 32e de la Franc-Maçonnerie et



Le Conseiller fédéral Marcel Pilet-Golaz (1889-1958)

Léon Nicole?

Cette affaire n'eût aucune suite pour Fonjallaz. Mais, à la fin du printemps de 1939, ce dernier fait une offre d'emploi en tant que lecteur et traducteur au Ministère de l'Information et de la Propagande du 3^e Reich. Aucune décision n'est prise à la fin septembre. L'Ambassade allemande à Berne estimera que sa candidature devait être écartée, jugeant que Fonjallaz était trop engagé politiquement et influencé par l'esprit anti-allemand des Italiens.

En 1937, le journal «Die Nation», proche de l'Union syndicale suisse et du Parti socialiste suisse, publie que le Conseiller fédéral Pilet-Golaz a déclaré sans ambages que si «Fonjallaz ne se tient pas tranquille, nous l'épinglerons dans une affaire d'espionnage». On pourra lire ultérieurement, dans le même journal, que le Conseiller fédéral Obrecht était arrivé, suite à une



Garage Jean Krucker SA
158, route de Thonon 1245 Collonge-Bellerive



Notre expérience vous assure...
La qualité d'un service sur mesure

Jean-Jacques Sébire
+41 (0)79 418 72 01
+41 (0)22 752 15 15

enquête policière, à la conviction que Fonjallaz était impliqué dans une affaire d'espionnage industriel au détriment d'une fabrique d'armes soleuroise.

Le 25 janvier 1940, Fonjallaz est arrêté à la gare de Schaffhouse alors qu'il veut prendre le train pour l'Allemagne. Détenant des documents compromettants, il sera condamné en février 1941 à sept ans de détention pour espionnage⁶. Il purgera une partie de sa peine à Bochuz pour être libéré sous condition en avril 1943. Il s'éteindra en janvier de l'année suivante.

Campagne sous haute tension

Jean-François Pierrier⁷ a résumé comme suit la campagne des partisans de l'initiative: «Fonjallaz et ses commensaux savent faire preuve d'astuces et de grande habileté sur le plan du racolage psychologique, particulièrement à la campagne où, en recourant constamment à l'adjectif [judéo-maçonnique], ils jouent sur un antisémitisme primaire toujours latent.⁸ La superstition, même partiellement enfouie dans l'inconscient collectif, est aussi sollicitée. Ainsi, au siècle dernier, le paysan vaudois disait [allâ à la chetta] pour aller à la Loge maçonnique. Or, en patois, [chetta] avait le sens précis de sabbat des sorcières. Ce qui est perdu au niveau des langages ne l'est pas dans les esprits.» La propagande frontiste utilisera aussi abondamment le thème de la «pieuvre» maçonnique, qui s'infiltré partout.

Dès le dépôt de l'initiative, les partis radical, libéral et socialiste prennent clairement position contre. Le parti agrarien est aussi contre, au nom de la liberté d'association. Le Parti conservateur catholique finit par laisser la liberté de vote, mais, au Tessin, il soutiendra l'initiative. Quant au Parti communiste, il y a plusieurs années déjà qu'il a «excommunié» ses membres. En 1922, sur ordre de Lénine et de Trotsky, le IV^e Congrès de l'Internationale a proclamé l'incompatibilité



Achille GrosPierre (1872 - 1935)

de l'appartenance des membres du Parti à la Franc-Maçonnerie (22^e Condition de Moscou, dite «Zinoviev», non publiée)...

Le délai de plus de trois ans qui sépare le dépôt de l'initiative de la votation populaire suscitera l'éveil des consciences face aux dangers du fascisme et du nazisme, un éveil qui ira grandissant, tant les partisans de ces idéologies feront preuve d'activisme et d'agressivité tout au long de la campagne. Craignant que la crise économique et l'important chômage qui en découle ne jette la classe ouvrière dans les bras de l'extrême-droite, Achille GrosPierre, secrétaire central de la Fédération des ouvriers de la métallurgie et de l'horlogerie (FOMH) et conseiller national socialiste neuchâtelois écrit dans la «Lutte syndicale» du 9 février 1935 pour, d'une part, dissuader les travailleurs de céder au chant des sirènes et, d'une part, demander au Conseil fédéral d'étendre aux fascistes la décision administrative prise à l'encontre des communistes fonctionnaires: «servir le Pays ou servir Monsieur Fonjallaz, le subalterne de Monsieur Mussolini!»

L'assassinat de Gustloff, chef des Allemands nazis en Suisse, le 4 février 1936 par David Frankfurter, étudiant juif, mettra le feu aux poudres, provoquant des réactions démesurées, dans

notre pays et outre-Rhin. A tel point que, durant les jours qui précéderont la votation, les citoyens catholiques sont adjurés par plusieurs de leurs chefs de rejeter cette initiative jugée dangereuse pour la démocratie.

Rejet de l'initiative par les Chambres fédérales

Le Rapport du Conseil fédéral du 4 septembre 1936, publié dans le n° 37 de la Feuille fédérale⁹, expose en long et en large ce qu'est la Franc-Maçonnerie. Ce document est aujourd'hui encore d'une remarquable actualité. On peut y lire que les Loges ne sont pas aussi puissantes que les initiants le prétendent. Il indique que les Chambres fédérales ne comptent alors que cinq Francs-Maçons. Aucun des membres du Conseil fédéral, du Tribunal fédéral et du Tribunal fédéral des assurances ne serait membre de notre Ordre.

Selon notre Frère Silas Moeri, syndicaliste qui a établi à visage découvert le recensement des Francs-Maçons au service de la Confédération et de ses régies¹⁰, on compte alors 67 Frères parmi les 21'081 agents de la Poste, 117 sur les 29'779 agents des CFF, 35 sur les 3748 douaniers et 39 sur 9'447 fonctionnaires fédéraux. Parmi les 3'000 noms de fonctionnaires supérieurs de la Confédération figurant dans l'Annuaire fédéral de 1937, 258 seulement sont membres d'une Loge.

Dans un ouvrage édité à l'occasion du centenaire de la Grande Loge Alpina¹¹, le même Silas Moeri décrit ainsi cette époque mouvementée

6 Silas Moeri, « La Suisse et l'initiative Fonjallaz », in «La Franc-Maçonnerie en Suisse», Editions de la Grande Loge Alpina, Berne, 1944, p. 409

7 «L'état d'esprit en Suisse au temps du péril brun», Le Courrier, Genève, 1989

8 Voir le dernier roman de Jacques Chessex «Un Juif pour l'exemple», Editions Grasset, Paris, 2009

9 <http://www.amtsdruckschriften.bar.admin.ch/showDoc.do>

10 in « Le Cheminot », organe de la Fédération suisse des cheminots, 12 novembre 1937, p. 1

11 «La Franc-Maçonnerie en Suisse», Editions de la Grande Loge Alpina, Berne, 1944

«C'est l'ère des Ligues et des Fronts poussant comme champignons sur le fumier répandu par les propagandes étrangères: Front Fédéral, Nouveau Front, Front National, La Nouvelle Suisse, Front Nationalsocialiste, l'Union Nationale, Ordre et Tradition, Ligue pour le Peuple et la Patrie, la Heimatwehr (Milice suisse). Ces mouvements combattent, ouvertement ou sous le manteau, les Francs-Maçons; ils voient dans les Loges les non-intoxiqués qui peuvent les empêcher d'arriver à leurs fins. Et ils voient juste, les anciens devoirs de la Maçonnerie philosophique ne disent-ils pas: Je jure de ne jamais pactiser avec une dictature, qu'elle soit de droite ou de gauche.»

Lors du débat qui se déroula aux Chambres fédérales en juin 1937 pour décider du sort de l'initiative antimaçonnique (acceptation, adoption d'un contre-projet ou rejet), les groupes parlementaires se sont exprimés comme suit, selon le correspondant du quotidien catholique «Le Pays», de Porrentruy¹², qui, soulignant d'emblée qu'aucun groupe – pas même le groupe conservateur – ne s'est rallié à l'initiative, écrit:

- Pour les radicaux, c'est par reconnaissance envers les grands esprits issus de la franc-maçonnerie, c'est aussi par amour de la liberté, qu'ils repoussent l'initiative.
- Pour les socialistes, tout en tentant de se désolidariser du maçonnisme, ils ne lui ménagent point leurs sympathies, tout repaire de bourgeois endurcis que soient les Loges ! Ils voient dans cette association une pépinière de tolérance et de démocratie bien compris et d'antifacisme!
- pour les libéraux, l'initiative apparaîtrait comme une entreprise de basse démagogie, la franc-maçonnerie ayant perdu au surplus sa puissance et sa nocivité: la qualité de franc-maçon n'est plus, de nos jours, une recommandation! Pour parvenir, il



faut appartenir à d'autres organisations! Au surplus, la question du droit d'association fait l'objet d'une réglementation. Qu'on applique les limitations qu'elle prévoit, si on l'estime nécessaire. Dans tous les cas, la franc-maçonnerie disparaîtrait-elle qu'il n'en résulterait pas un grand mal pour le pays qui ne la tient pas pour indispensable.

- Quant aux conservateurs, rappelant qu'ils sont les adversaires résolus des seules lois d'exception qui frappent d'interdit les Jésuites et la réouverture des couvents, ils ne sauraient approuver une nouvelle loi d'exception fût-elle dirigée contre leurs adversaires. En se plaçant au point de vue de l'intérêt de l'Etat et de sa sûreté, le porte-parole conservateur, M. Wick, ajouta qu'il ne croit pas nécessaire de frapper d'interdit les quelque cinq mille citoyens encore groupés dans une organisation sur son déclin, mesure qui lui ferait plus de bien que de tort. Mais pourtant il ne saurait approuver l'apologie des loges et de leur activité, telle qu'elle a été formulée dans le rapport gouvernemental.

Et le correspondant du Pays, J. G., de conclure: «Que donnera le plébis-

cite? On ne saurait le prédire à coup sûr. Même durant les débats parlementaires, on n'avait pas l'impression, au dire de leurs chroniqueurs, en une bien vive sympathie envers la franc-maçonnerie et ses adeptes. Devant le peuple, il sera plus facile de faire mousser la question des influences occultes qu'on lui prête et l'esprit secret qu'on lui reproche. En règle générale, ainsi que le déclare M. Béguin dans «La Suisse», on n'aime pas la franc-maçonnerie. Et le secret des urnes permettra de manifester une opinion qu'on n'ose pas toujours exprimer publiquement.»

Défense de la liberté d'association

On peut lire dans «La Sentinelle», organe des socialistes neuchâtelois et jurassiens édité à La Chaux-de-Fonds, édition du 3 novembre 1937, sous la plume d'Henri Jaquet: «Au moment de prendre une décision, l'électeur se souviendra que le lancement de cette initiative a été financé par des liras italiennes. Lorsque Fonjallaz, accusé d'avoir reçu de l'argent étranger, fut sommé de s'expliquer, il avoua avoir collecté auprès des [Suisses] de Milan. Souvenons-nous aussi de la République de Weimar: Hitler a commencé par martyriser et emprisonner les communistes et les socialistes. Puis ce fut le tour des Juifs. Aujourd'hui il suffit d'être chrétien pour partager le sort des premiers héros de la Liberté allemande. Certes. Nous comprenons que les ouvriers ne soient guère enthousiastes pour défendre des hommes qui ne furent jamais leurs amis. Nous n'avons nous-mêmes aucune sympathie pour un mouvement nettement anti-socialiste et même anti-social. Si nous nous opposons aujourd'hui à ceux qui les attaquent, c'est que nous estimons que la Démocratie peut se défendre avec d'autres

¹² Le Pays, Porrentruy, 11 juin 1937, page 1

¹³ L'interdiction sera prononcée en 1937 dans les cantons de Genève et Neuchâtel; le Parti communiste suisse sera interdit au plan national le 29 novembre 1940.

moyens. Affaiblir les droits constitutionnels, c'est renier la valeur même des grands principes de 1789. La suppression du Parti communiste¹³ a été le premier pas. Nous refusons de faire le deuxième, persuadés que ce ne serait pas le dernier. Les Démocraties ont un impérieux devoir, celui de maintenir bien haut, dans la guerre idéologique que nous traversons, l'emblème de la Liberté. Le Président de la Chambre française vient de prononcer un discours retentissant: la France, a-t-il dit, ne sera jamais fasciste. Les radicaux suisses n'ont pas osé, eux, affirmer cela pour notre pays. Devant cette carence, il appartient au Parti socialiste suisse de reprendre cette phrase et d'en faire une réalité. Voter NON le 28 novembre, c'est travailler dans ce sens.»

Le lendemain, 4 novembre 1937, on peut lire dans «Le Pays» que les évêques suisses tiennent à préciser qu'ils n'ont jamais «été consultés ni pressentis» au sujet du lancement de l'initiative antimaçonnique. Leur position digne de Ponce-Pilate est la suivante:

1. *L'Eglise catholique, par la voix de ses Papes, a déclaré très clairement ce qu'elle pense de la franc-maçonnerie internationale, et interdit absolument à tous ses fidèles de donner à la franc-maçonnerie leur adhésion.*
2. *Les évêques suisses, fidèles à leur constante ligne de conduite, estiment qu'ils doivent rester à l'écart des luttes proprement politiques.*

Or, l'initiative actuelle, tant par les hommes qui l'ont lancée et qui, du reste, ne sont pas catholiques, que par les réactions qu'elle a déjà provoquées, présente un caractère avant tout politique. C'est pourquoi les évêques suisses croient devoir s'abstenir de toute intervention officielle à ce sujet. (...)

La presse syndicale romande publiera de nombreux communiqués appelant les membres des syndicats à s'opposer aux atteintes au droit d'association contenues dans l'initiative «Fonjallaz». Traducteur et rédacteur de l'Union syndicale suisse, Théo Chopard écrit: «Il faut que le 28 novembre les travailleurs abandonnent toute idée préconçue à l'égard de la franc-maçonnerie. Les syndiqués doivent se garder de succomber aux légendes pour le moins stupides répandues par la réaction sur les francs-maçons. Notre rôle n'est pas de faire le jeu des forces mauvaises du pays. La franc-maçonnerie est une organisation qui a pour but, selon ses statuts, de travailler sous une forme symbolique ou philosophique au développement moral de l'homme et, partant, au bonheur de l'humanité affranchie de tout ce qui la divise et unit dans la vertu de l'altruisme. Comme toutes les institutions humaines, la franc-maçonnerie n'est pas parfaite. Il y a loin de la coupe aux lèvres. Elle reflète les contradictions de notre temps. Dans les organisations maçonniques, un courant de gauche s'oppose à un courant de droite, des forces démocra-

tiques luttent contre des tendances réactionnaires. Le mouvement ouvrier a le devoir de suivre avec sympathie les efforts des francs-maçons démocrates qui tentent de s'inspirer dans leurs actes de l'esprit d'humanité qui est l'idéal de leur association. (...) Le 28 novembre, la franc-maçonnerie suisse jouera, qu'elle le veuille ou non, le rôle de bastion avancé de la démocratie; elle sera la première tranchée de la liberté, la tranchée que les forces de l'obscurantisme ne prendront pas.»¹⁴

Rejet massif de l'initiative liberticide par le peuple

Le 28 novembre 1937, c'est par 515'327 voix contre 234'980 que le peuple suisse a repoussé l'initiative «Fonjallaz», faisant ainsi preuve d'une grande maturité politique. Cette majorité de plus des deux tiers, avec la presque unanimité des cantons (Fribourg étant le seul acceptant), suscita des commentaires réconfortants de toute la presse qui constatera avec raison que les citoyens n'ont pas voté pour ou contre les sociétés fermées, mais contre l'esprit autoritaire et policier, pour la sauvegarde de la liberté d'association et des droits démocratiques.

«Le Cheminot», organe de la Fédération suisse des cheminots publiera fièrement le 3 décembre 1937 «Nul ne saurait se réjouir davantage du résultat de cette consultation populaire que les organisations syndicales. Le vote compact des travailleurs organisés est incontestablement à la base de cette



VITSOLNET

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE NETTOYAGE

**Votre partenaire de confiance pour
une propreté haut de gamme**

**Plus de 20 ans d'expertise dans
l'entretien des immeubles, garages,
banques, bureaux, hôtels, hôpitaux...**

Tél: 022 344 30 50 Mobile: 079 517 64 54

**Michel ROLLIN
www.vitsolnet.ch**

imposante majorité démocratique. Nous pouvons donc marquer la date du 28 novembre d'une pierre blanche.»

Mais que se serait-il passé si le sort des urnes avait été différent? Pour notre Frère Silas Moeri, l'acceptation de cette initiative aurait conduit notre pays sur le chemin de la guerre. Il écrit en 1944, à l'occasion du centenaire de la Grande Loge Alpina: «Abattre, pour se faire la main, les minorités jugées incapables d'offrir une résistance efficace, abattre donc la Franc-Maçonnerie; puis, l'un après l'autre, les partis politiques; enfin emboucher la trompette pour sonner la mort de cette vieille démocratie morte de ses excès, de ses erreurs, de son défaut d'adaptation aux conceptions modernes, (...) Heures tragiques? Oui, tragiques, car elles auraient pu faire qu'aujourd'hui nous nous trouvions dans l'obligation d'accomplir nos devoirs de bons Européens, d'envoyer des divisions fraîches dans l'Est... (...) Les Francs-Maçons suisses sont fiers d'avoir été au premier rang des combattants dans la haute lutte pour l'intégrité de nos institutions démocratiques. La Franc-Maçonnerie suisse a rempli un rôle historique d'union avec la grande majorité du peuple helvétique fidèle à ses traditions inséparables de la liberté politique et d'idées humanitaires.»¹⁵

Mais cette victoire de la Raison et la débâcle des Alliés qui suivit laissera de profondes cicatrices puisque de nombreux Frères, craignant pour leur vie ou leurs biens, donnèrent leur démission. Après la Deuxième Guerre mondiale, la maçonnerie suisse a perdu la moitié de ses effectifs, tombant d'environ 5000 membres en 1935 à quelque 2500 en 1945! Il est vrai, à la décharge de ceux qui ont fait défection, que des Francs-Maçons ont subi des représailles durant cette période, soit en perdant leur emploi dans les administrations, soit en étant

boycottés s'ils étaient commerçants.

L'initiative «Fonjallaz» aura d'autres prolongements généralement occultés par les historiens, prolongements qui pourront faire l'objet d'une prochaine publication.



Les Papes et la Franc-Maçonnerie

« Nous avons résolu et décrété de condamner et de défendre ces sociétés, assemblées, réunions, convents, dit de francs-maçons ou connus sous une autre dénomination quelconque. Nous les condamnons et défendons par notre présente constitution valable à perpétuité. »

(Clément XII, « In Eminenti », 28 avril 1738.)

« Prétendus philosophes, professeurs de mensonges..., sectes de perdition qui se glissent dans les Académies..., les maisons des grands..., les cours des rois..., et ce qui est plus horrible « Etiam in sanctuarium insinuat ». »

(Pie VI, « Inscrutable », 25 décembre 1775.)

« Penétons-nous, je vous en jure, de la force de l'esprit du Seigneur, de son intelligence et de sa vertu, afin de ne pas ressembler à ces chiens muets qui, ne pouvant aboyer, laissent nos troupeaux exposés à la voracité des bêtes des champs. Que rien ne nous arrête dans le devoir ou nous sommes de souffrir toutes sortes de combats pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. Si nous nous laissons ébranler par l'audace des méchants, c'en est fait de la force de l'Épiscopat, de l'autorité sublime et divine de l'Église ; il ne faut plus songer à être chrétiens, si nous en sommes venus au point de trembler devant les menaces et les embûches des pervers. »

(Léon XII, « Quo graviora », 13 mars 1825.)

« C'est publiquement, à ciel ouvert, qu'ils entreprennent de ruiner la sainte Église, afin d'arriver si c'était possible, à dépouiller complètement les nations chrétiennes des bienfaits dont elles sont redevables au Sauveur Jésus-Christ. Par là, ils (les francs-maçons) se font les auxiliaires de ceux qui voudraient qu'à l'instar de l'animal, l'homme n'eût d'autre règle d'action que ses désirs. Ce dessein ne va rien moins qu'à déshonorer le genre humain et à le précipiter ignominieusement à sa perte. Nous refusons d'obéir à des maîtres iniques qui s'appellent Satan et les mauvaises passions. »

(Léon XIII, « Humanum genus », 20 avril 1884.)

« Quant aux sociétés secrètes, toujours prêtes à soutenir les ennemis de Dieu et de l'Église, quels qu'ils soient, elles ne manquent pas de raviver toujours davantage cette haine insensée, qui ne peut donner ni la paix, ni le bonheur, mais qui conduira certainement à la ruine. Ainsi, cette nouvelle forme d'athéisme, tandis qu'elle déchaise les plus violents instincts de l'homme, proclame avec une cynique impudence qu'il n'y aura ni paix, ni bien-être sur la terre, tant que ne sera pas arraché jusqu'au dernier reste de religion, et supprimé son dernier fidèle. Comme s'ils croyaient pouvoir étouffer l'admirable concert dans lequel la créature chante la gloire du Créateur ! »

(Pie XI, « Caritate Christi compulsi », 3 mai 1932.)

Catholiques !

Si vous désirez être informés sur la contre-Église maçonnique, sur la contre-Patrie maçonnique internationaliste, renseignez-vous auprès du Comité romand antimaçonnique, dont l'action, conformément aux Encycliques papales, continuera, quel que soit le résultat du 28 novembre, sur la base suivante :

« ARRACHER LE MASQUE DE LA FRANC-MAÇONNERIE »

Votez OUI, dimanche prochain, et aidez-nous en participant à notre souscription : Compte de chèques : Il a 1659, Fribourg.

ATTENTION ! Le Comité antimaçonnique romand n'a rien de commun avec celui des « FRONTS » intitulé « COMITE SUISSE ».

« Comité antimaçonnique romand », Fribourg (2) Casier postal 7.

Le comble: Annonce parue dans le quotidien conservateur catholique Le Pays, Porrentruy, le 27 novembre 1937.

14 «Solidarité», hebdomadaire de la Fédération suisse des travailleurs du commerce, des transports et de l'alimentation (FCTA), 13 novembre 1937, Neuchâtel

15 «La Franc-Maçonnerie en Suisse», Editions de la Grande Loge Alpina, Berne, 1944, pp. 408-409

50^{ème} anniversaire du G.O.S.

Un demi-siècle d'existence appelait une action marquante.

Une Commission que j'ai le privilège de présider, a été constituée à cet effet et elle a souhaité que cet évènement soit l'occasion d'une fête et d'une commémoration.

Pour la fête, une St Jean d'été en une tenue commune et les agapes qui suivent a été retenue pour le samedi 20 juin 6009 à Genève.

Pour la commémoration, c'est l'ouvrage que vous tiendrez entre vos mains, qui se veut témoignage de ce que la Franc-maçonnerie nous a apporté, comment elle nous a permis un autre regard sur le monde.

Les textes étaient nombreux et de grande qualité, ce qui a rendu notre choix difficile pour le faire tenir dans le nombre de pages dont nous disposions.

Nous pensons en notre âme et conscience avoir respecté dans notre sélection, l'esprit et le fondement des écrits qui nous ont été adressés.

Claude Halmoné, GC

Livre commémoratif

La Commission remercie les RR.LL. et les FF. qui ont apporté à temps leur contribution en tenant compte des orientations du projet. Elle travaille actuellement à la sélection des textes, à la traduction d'une partie d'entre eux, à la recherche iconographique et à la mise en page.

Le sommaire contiendra en particulier : avant-propos, mot du GM, textes et iconographie fournis par les LL, présentation des rites pratiqués par les LL du GOS, court historique du GOS, liste des LL avec leur timbre ou Logo, glossaire.

Nous rappelons que l'objectif n'est pas de faire une galerie de portraits (de LL ou de FF), ni de s'ap- pesantir sur nos fonctionnements. Le livre doit pouvoir exprimer à tout lecteur, profane en particulier, ce qu'est la Franc-Maçonnerie, ses valeurs fondamentales et comment nous le vivons (de manière diverse, contrastée et complémentaire) au sein du GOS. La diversité des modes d'expression dans le matériau que nous avons reçu, permet une riche succession d'éclairages sur notre engagement.

Nous incitons les LL et les FF de continuer à être actifs dans la promotion de l'ouvrage. Certaines LL ont déjà « revendu », à leurs FF ou à l'extérieur, la totalité de leur souscription, et sont donc en mesure de poursuivre dans cette voie. Ainsi, il nous parait tout-à fait réaliste que ce projet ne soit une charge ni pour la trésorerie du GOS ni pour celle des LL. ▲

rue montbrillant 30
case postale 2687
1201 Genève
tél. 022 733 93 96
natel 079 624 93 26

pierrefitte / loire
tél. 0033 470 47 01 58

J. NEYT SERVICES

NETTOYAGE - ENTRETIEN

JACQUES NEY

GRAND ORIENT DE SUISSE
GROSSORIENT DER SCHWEIZ
GRANDE ORIENTE DELLA SVIZZERA

1959 - 2009



pour
les cinquante ans
à venir

für
die kommenden
fünfzig Jahren

per
i prossimi
cinquant'anni

couverture provisoire

Impressions d'initiation



F.: M.

Il m'a été demandé d'évoquer, pour cette docte assemblée, les impressions que j'ai éprouvées lors de mon initiation.

Relater ses impressions d'un événement c'est faire appel à sa conscience affective plutôt qu'à son esprit rationnel et descriptif.

Il est des vécus éternels que l'érosion du temps ne parvient pas à vieillir; comme le dit Voltaire: ce qui touche le cœur se grave dans la mémoire. Cette initiation demeurera à jamais, pour moi, un événement d'une intensité particulière, le début d'un renouveau spirituel et intellectuel.

Cette cérémonie d'initiation ne peut toutefois se concevoir comme un événement autonome, mais plutôt comme constituant un premier jalon, dans mon long voyage initiatique, au terme d'un processus qui s'est enclenché par la lettre de motivation que je vous ai adressé après un temps de gestation de plusieurs années. Les très agréables contacts que j'ai eu le plaisir d'avoir avec les enquêteurs, chargés de tester ma motivation et mon aptitude, m'ont permis de mettre un premier visage sur une confrérie dont ma perception n'était jusqu'alors, au mieux, que livresque. Grâce à eux un coin du voile a été levé sur ce que représente la F.: M.: , ses valeurs, sa démarche, ses méthodes.

Le premier contact «grandeur naturelle» avec la loge et mes éventuels futurs FF.: fût mon passage sous le bandeau, expérience déroutante et enrichissante.

Déroutante, d'abord, car l'hôte qui

m'accueille commence par me bander les yeux, pour éviter toute indiscretion m'explique-t-on et parce qu'un profane ne saurait probablement souiller le Temple de son regard, pour me conduire ensuite, au travers de ce qui semble un interminable dédale, jusqu'à la porte du Temple, à laquelle il frappe pour que je puisse y être admis; déroutante, ensuite, parce que privé de la vue, qui, dans la société actuelle, nous sollicite en permanence, c'est comme si, pour formuler mes réponses, j'étais invité à un regard interne; déroutante, enfin, car les questions qui fusent de toutes parts, sur des sujets épars, semblent destinées à constater mes réactions à chaud en m'obligeant à parler de moi et à livrer mes conceptions de façon spontanées à des inconnus, auxquels il me faut faire une confiance «aveugle» (comme, d'ailleurs, à l'hôte qui me conduit jusqu'au Temple).

Ayant été prévenu qu'un vote se tiendrait à l'issue de cette audition et ayant eu l'impression d'avoir trébuché dans nombre de mes réponses, quel soulagement, le lendemain, d'apprendre que j'étais admis à l'initiation.

Mes lectures antérieures à ma requête d'admission m'avaient enseigné, sans m'en révéler le parcours, que la cérémonie d'initiation constituait une étape importante au cours de laquelle le postulant était fort sollicité. C'est donc avec une certaine appréhension que j'attendais ce jour, qui fût marqué par d'abondantes chutes de neige qui ont rendu l'accès au Temple impossible et un report de la cérémonie devint inéluctable. Etait-ce un signe?

Lorsqu'enfin la nouvelle date fixée

pour le grand jour arriva je me trouvais à 17h à l'entrée ouest de la cathédrale de Lausanne, pour y recevoir mon premier enseignement révélateur. Cette introduction au symbolisme des cathédrales me fût des plus bénéfiques, en me révélant moult symboles à côté desquels j'étais si souvent passé en les ignorants, et en brisant ma tension interne dans l'attente des événements à venir.



Entrée Ouest de la cathédrale de Lausanne

Au terme d'une attente, la cérémonie d'initiation commença, à l'issue de laquelle plus rien ne serait tout à fait comme avant.

Porté par la succession des phases du rite je n'ai pu assimiler ni interpréter

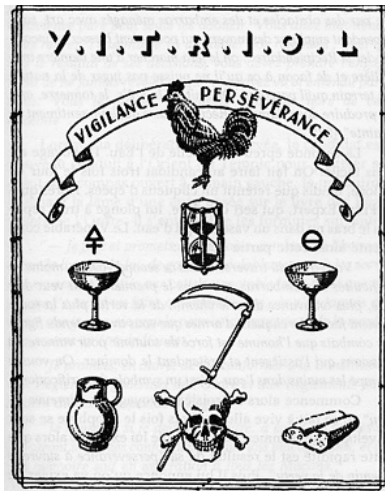
ter, à chaque étape, la signification et le symbolisme qui s'y rattachaient, comme je n'ai pu prendre conscience du foisonnement de sentiments que j'éprouvais.

Ce n'est que dans la solitude retrouvée, une fois l'agape achevée par un chant rituel, qui clôturait la tenue, que les sensations, que j'ai accumulées au cours de cette mémorable soirée, ont commencé à se décanter; j'ai été impressionné, ému et flatté.

Impressionnant m'est apparu le rituel respectueux d'une tradition ancestrale qui se déploie en plusieurs phases; émouvant le fait d'être admis dans une enceinte au sein de laquelle ont siégé et siègent tant d'hommes honorables par leur sagesse et leur savoir, par leurs réflexions et leurs enseignements; flatté que vous m'ayez estimé digne d'être accepté parmi vous et, enfin, touché par la chaleur et la fraternité avec laquelle vous m'avez accueilli.

Après avoir été «préparé» et avoir été invité à remettre tous mes métaux, je fus conduit dans une pièce minuscule, peinte en noir et éclairée d'une seule bougie. Avant de me quitter, en fermant soigneusement la porte, qui ne semblait s'ouvrir que de l'extérieur, mon hôte me demanda de bien vouloir répondre aux trois questions inscrites sur une feuille intitulée «testament philosophique».

Seul face à moi-même j'explorai du regard ce réduit ténébreux. Je fus d'abord interpellé par ce crâne, déposé négligemment sur cette tablette à côté d'autres objets tels, un sablier ainsi



que diverses coupes contenant du pain, du sel, de la terre; ensuite mon attention se porta sur les avertissements dont étaient tapissés les murs, me conseillant de partir si je ne peux me défaire des distinctions sociales, si je suis animé de sentiments impurs, si je ne suis pas décidé à m'améliorer. Sur la gravure qui me faisait face je pouvais lire sur un ruban les expressions: «vigilance persévérance» surmontées d'un coq mais sous lequel figuraient, entre autre, à nouveau, un crâne et un sablier.

Cette pièce m'apparu au premier regard quelque peu inquiétante: l'omniprésence de la mort, le temps limité qui s'écoule inexorablement, l'évocation de l'acide sulfurique, les admonitions murales, les aliments, qui dans d'antiques civilisations, devaient nourrir le défunt dans son voyage vers l'au-delà, la corde à mon cou tels les condamnés à la pendaison pour crimes infamants et ignominieux.

Me souvenant cependant que les choses ne sont pas nécessairement ce qu'elles paraissent être, un examen un peu plus approfondi me fit entrevoir une lueur d'espoir, apparemment confirmée par l'augure prédisant qu'en persévérant je verrai la lumière. Ce pouvait-il que ce réduit représente une antichambre dans laquelle devait s'opérer une transmutation me libérant, après avoir fait table rase de mon passé, de mes passions, d'un mode de pensée passif et insouciant pour m'introduire dans un monde d'émancipation personnelle? Cet espoir de transmutation n'est-elle pas également suggérée par les allusions alchimiques? Pour espérer renaître ne faut-il pas se départir de ses richesses éphémères et de ses idées préconçues, représentés par la remise de ses métaux? Est-ce que la perception du bonheur n'est pas inversement proportionnelle à son attachement aux biens matériels? Serait-il concevable que ce crâne ne signifie pas seulement la mort qui engendre la putréfaction de tous nos attributs terrestres et sociaux, mais symbolise également cet espoir de renaissance à une condition de vie supérieure? Est-il dès lors concevable que le chant du coq annonce le retour de la lumière, condition nécessaire pour que la graine, enfouie sous terre, dans un état encore indifférencié et primaire, qui s'assimilerait au mien, puisse espérer germer et se développer si la terre est suffisamment féconde?

Et cette corde et ma tenue vestimentaire ne font-elles pas penser aux bour-

Le GM du GOS et son Collège, ont le pénible devoir de vous informer du départ pour l'Orient Eternel des FF.: suivants:

André Sprenger
Jean-Luc Berthoud
Sylvie FIERS épouse de notre F.: Urs Mühlebach

Gémissons, gémissons, mais espérons...

geois de Calais qui se livrent courageusement à la mansuétude d'Edouard III d'Angleterre victorieux? Enfin, cette renaissance si je devais en être digne ne laisse-t-elle pas entrevoir, nouvelle lueur d'espoir, un avenir fait d'hospitalité, d'amitié et de loyauté symbolisées par la présence du pain et du sel, à moins que le sel soit destiné à ma purification et le pain représente une dure nourriture spirituelle destinée à mon perfectionnement futur. Et cet acronyme ne constitue-t-il pas une invitation à une introspection pour y découvrir une source de progrès?

Mes trois parcours initiatiques, les yeux toujours bandés, furent ma première leçon d'humilité: ayant frappé à la porte celle-ci fût ouverte et sur foi de mon hôte, l'entrée me fût accordée, mais uniquement l'échine recourbée, dans un accoutrement débraillé, avançant à tâtons, titubant, trébuchant à chaque pas sur les nombreuses embûches et ne conservant la position verticale que grâce à la main ferme qui me guidait, le tout dans un vacarme qui s'atténua lors de chacun des trois parcours. Mon tâtonnement physique n'est-il que l'expression de mon ignorance à laquelle la main ferme et amicale de mon hôte tente de pallier?

Intimidante fut l'objet pointu (était-ce une épée?) posé sur mon cœur et la menace qui pèse dorénavant sur moi si je trahissais; désorientant furent les circuits et saisissant la coupe amère qu'il me fallu boire jusqu'à la lie. Les leçons tirées par le Vénérable Maître lors de chaque voyage, me firent encore mieux prendre conscience de mon ignorance, de mes passions qui teintent mes convictions et de la persévérance qui me sera nécessaire pour arpenter le chemin ardu que j'aurai à parcourir pour me perfectionner, car l'«initiation» signifie le commencement, l'admission, non la maîtrise du savoir. Les intermèdes musicaux soulignèrent encore davantage la dignité de l'évènement.

A plusieurs reprises au cours de cette initiation je me suis interrogé quant à savoir si ma faible nature, débordante de défauts, qui a tant à apprendre et à découvrir, aura la force de caractère, l'abnégation et la capacité intellectuelle nécessaire pour briser

ses carcans et s'épanouir harmonieusement sur le plan moral et philosophique. Il me faudra beaucoup de persévérance pour poursuivre la tâche entamée et de vigilance pour ne pas m'en écarter.

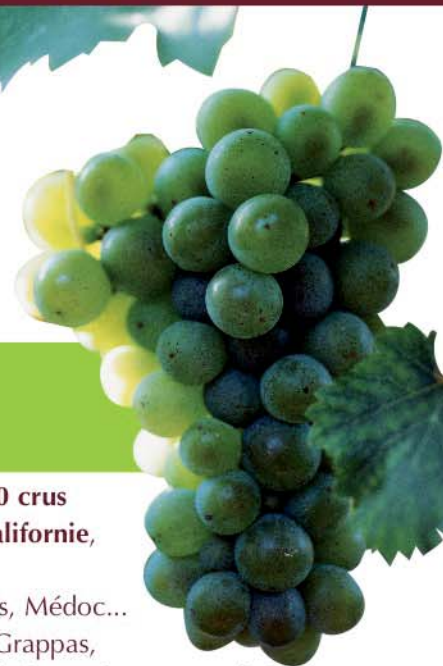
Particulièrement solennels et émouvants furent ma prestation de serment, mon intronisation par le Vénérable Maître et la remise des attributs liés à mon rang. Une énorme joie m'empli le cœur, car cet instant, encore plus que tout autre, concrétisait ma rupture avec le passé et mon engagement dans cette nouvelle voie. Que vous ayez estimé que je sois admissible, que vous m'ayez accordé votre confiance pour m'accueillir parmi vous me combla de contentement.

L'invitation à participer à la chaîne d'union consacra le fait d'avoir été accepté en tant que maillon au sein de cette confrérie.

Les agapes qui suivirent furent un moment particulièrement convivial pour enfin faire connaissance avec ceux dont j'étais devenu un F.:



6000 clients fidèles, nous font confiance depuis plus de 40 ans,
les grandes tables de Suisse, comme le Beau-Rivage à Lausanne et le Domaine de Châteauevieux à Genève.



Vente en ligne sur
www.treille.ch

L'oenothèque propose un choix impressionnant de plus de **600 crus différents** en provenance d'Italie, d'Espagne, de France, de Californie, d'Australie, de Suisses...
On y trouve des Grands Crus Saint-Emilion, Pomerol, Sauternes, Médoc...
Mais c'est aussi une **grande gamme de spiritueux** comme, la Grappas, le Cognac, Armagnac... Ainsi qu'un très beau choix d'huiles d'olives, de vinaigres balsamiques, de verres et carafes à décanter...

GRANDS CRUS BORDEAUX

Livraison sur toute la suisse



Mais aussi de Grands Crus
Italiens & Espagnols



N° National (gratuit) : 0 800 900 950

Tél. : 021 862 70 63 • Fax : 021 862 70 64 • info@treille.ch
Oenothèque de la Treille • Rue du Four 2/CP35 • 1303 Penthaaz

Sauf erreurs typographiques. Agence Capodi Ferro 021 653 02 01

DIRECT PROPRIÉTAIRES EN EXCLUSIVITÉ DISTRIBUTION PAR L'OENOOTHÈQUE LA TREILLE
Mises en bouteilles par les propriétaires aux Châteaux ou Domaines

Agenda des Loges du Grand Orient de Suisse

Arbeitsplan der Logen des Grossorientes der Schweiz

Genève

Fidélité & Liberté

14, av. H.-Dunant
1205 Genève
1^{er} et 3^e jeudis

Apollonius de Tyane

14, av. H.-Dunant
1205 Genève
2^e, 3^e et 4^e lundis

Mozart & Voltaire

14, av. H.-Dunant
1205 Genève
2^e et 4^e vendredis

Les Trois Temples

14, av. H.-Dunant
1205 Genève
2^e et 4^e jeudis

Les Amis de St-Jean

14, av. H.-Dunant
1205 Genève
1^{er} vendredi et 3^e lundis

Le Labyrinthe

17, r. Ferdinand Hodler
1207 Genève
2^{er} et 4^e jeudis

Vaud

Evolution

Rue du Valentin 62 bis
1004 Lausanne
2^e et 4^e jeudis

Fraternité & Tradition

Loge itinérante
1^{er} et 3^e mercredis

Venoge

Le Lavoir
1305 Cossonay-Gare
1^{er} et 3^e lundi

Benjamin Franklin

Rue des Bosquets 7
1800 Vevey
1^{er} et 3^e vendredis

La Bonne Amitié

Rue du Valentin 62 bis
1004 Lausanne
3^e mardi

Erasme

Rue du Valentin 62 bis
1004 Lausanne
1^{er} et 3^e lundis

Odyssée

Ferme du Désert
Pierreflour 74
1004 Lausanne
1^{er} et 3^e mercredis

Carpe Diem

Av. de Vertou 1
1110 Morges
1^{er} et 3^e mardis

Neuchâtel

Cosmos

Rue du Temple 5
2014 Bôle
2^e lundi et
4^e mercredi

Bern

Zum Flammenden Stern

Zentweg 19
3001 Bern
1. und 3. Freitag

Zürich

Heinrich Pestalozzi

Falkenstrasse 23
8008 Zürich
1., 3. und 5. Mittwoch

Zug

Libertas et Progressus

Eschenweg 14
6340 Inwill/Baar
1. und 3. Donnerstag

